RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION À L'INTENTION DES PARENTS 2026-2027

DOCUMENT À CONSERVER

PRÉSCOLAIRE

Suivre le développement de son enfant grâce à l'évaluation

Pour vous permettre de suivre adéquatement le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, l'école utilise différents moyens pour évaluer la progression de ses apprentissages et pour vous informer.

L'évaluation fait partie de l'apprentissage et de l'intervention pédagogique. À l'éducation préscolaire, l'évaluation se fait habituellement au cours des activités régulières de la classe. L'observation est le moyen privilégié d'évaluation et porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de votre enfant. Votre enfant apprend aussi à participer à sa propre évaluation pour en arriver à reconnaître ses forces, ses défis et ses progrès.

Pour vous informer du développement des compétences de votre enfant, l'école vous fait parvenir périodiquement différentes formes de communication, dont une première communication écrite et trois bulletins, ou tout autre forme de communication comme par exemple, son portfolio qui souligne ses forces, les défis et les progrès.

Il importe de souligner que l'évaluation ne sert pas uniquement à situer votre enfant par rapport aux attentes du programme ; elle s'avère surtout un moyen très important de l'aider à mieux se développer.

Le Programme-cycle de l'éducation préscolaire se déploie en cinq domaines de développement qui ont une importance égale et qui doivent être pris en compte d'une manière synergique.

Domaines	Compétences (Libellé au bulletin)	Axes de développement	Composantes
PHYSIQUE ET MOTEUR	Accroître son développement physique et moteur	Motricité	• Explorer des perceptions sensorielles • Se représenter son schéma corporel • Développer sa motricité globale • Exercer sa motricité fine • Expérimenter l'organisation spatiale • Expérimenter l'organisation temporelle • Découvrir la latéralité • Expérimenter différentes façons de bouger
		Saines habitudes de vie	• Explorer le monde alimentaire • Expérimenter différentes façons de se détendre • S'approprier des pratiques liées à l'hygiène • Se sensibiliser à la sécurité
AFFECTIF	Construire sa conscience de soi	Connaissance de soi	• Reconnaître ses besoins • Reconnaître ses caractéristiques • Exprimer ses émotions • Réguler ses émotions
		Sentiment de confiance en soi	• Expérimenter son autonomie • Réagir avec assurance
SOCIAL	Vivre des relations harmonieuses avec les autres	Appartenance au groupe	• Démontrer de l'ouverture aux autres • Participer à la vie de groupe • Collaborer avec les autres
		Habiletés sociales	• Intégrer progressivement des règles de vie • Créer des liens avec les autres • Réguler son comportement • Résoudre des différents
LANGAGIER	Communiquer à l'oral et à l'écrit	Langage oral	• Interagir verbalement et non verbalement • Démontrer sa compréhension • Élargir son vocabulaire • Expérimenter une variété d'énoncés • Développer sa conscience phonologique
		Langage écrit	• Interagir avec l'écrit • Connaître des conventions propres à la lecture et à l'écriture • Découvrir des fonctions à l'écrit • Connaître les lettres de l'alphabet
COGNITIF	Découvrir le monde qui l'entoure	Pensée	• S'initier à de nouvelles connaissances liées aux domaines d'apprentissage (mathématique; arts; univers social; science et technologie) • Exercer son raisonnement • Activer son imagination
		Stratégies	• S'engager dans l'action • Expérimenter différentes actions • Raconter ses actions

Nous vous rappelons les communications officielles que vous recevrez durant l'année scolaire.

Communications officielles de l'année	
1re communication écrite	Vous recevrez une première communication le 15 octobre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin **19 novembre 2026**	Un courriel vous avisera lorsque le bulletin de votre enfant sera disponible sur le portail-parents. Ce bulletin couvrira la période du 1er septembre au 12 novembre. Une copie papier du bulletin vous sera remise si vous faites la demande par écrit.
Deuxième bulletin **12 mars 2027**	Un courriel vous avisera lorsque le bulletin de votre enfant sera disponible sur le portail-parents. Ce bulletin couvrira la période du 16 novembre au 26 février.
Troisième bulletin **2 juillet 2027**	Un courriel vous avisera lorsque le bulletin de votre enfant sera disponible sur le portail-parents. Il couvrira la période s'échelonnant du 8 mars jusqu'à la fin de l'année.

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de légendes indiquant l'état du développement des compétences.
Il fait état du cheminement de votre enfant pour les bulletins 1 et 2.

Étapes 1, 2 et 3
L'élève se développe très bien.
L'élève se développe adéquatement.
L'élève se développe avec certaines difficultés.
L'élève éprouve des difficultés importantes.

Au bulletin 3, le bulletin fait état d'un bilan au regard des progrès et des acquis de votre enfant**.**